

A L'ATTENTION DE:

LE PREMIER MINISTRE DE LA ROUMANIE  
MINISTÈRE ROUMAIN DE LA JUSTICE

Nous demandons respectueusement votre attention dans une affaire judiciaire importante qui est actuellement en attente de la décision finale de la Cour Suprême de la Roumanie.

Il a été porté à notre attention par des personnes privées et des organisations de défense des droits de l'homme, qu'il pourrait y avoir des irrégularités dans les procédures judiciaires du dossier no. 45/85/2005, concernant Gregorian Bivolaru.

Après huit années de procès et deux décisions positives dans les tribunaux en faveur de Monsieur Gregorian Bivolaru, nous exprimons par la présente, notre préoccupation au sujet des informations que nous avons reçues concernant ce cas, qui indiquent que des actions injustes peuvent avoir lieu autour de l'affaire qui est actuellement en cours de finalisation à la Cour suprême de la Roumanie, y compris des pressions exercées sur les juges, dans le but d'influer sur l'issue de l'affaire.

Nous vous remercions de votre collaboration et en même temps, nous avons la conviction que la justice prévaudra.

Cordialement,

Marc TARABELLA,  
Membre du Parlement Européen, Belgique